

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19 janvier 2021**

Compte-rendu sommaire



1- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil d'administration du 24 novembre 2020

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Finances

2.1 Information sur le contexte et échanges sur les orientations budgétaires 2021

Le Conseil d'administration prend acte des informations transmises et présentées en séance.

3- Ressources humaines

3.1 Créations et suppressions d'emplois : modification du tableau des emplois permanents et emplois temporaires

Compte tenu des besoins des services, le Conseil d'administration autorise, à l'unanimité, des recrutements ponctuels supplémentaires pour les cadre d'emploi d'attaché, rédacteur et adjoint administratif et décide de modifier le tableau des emplois permanents comme suit, pour tenir compte des suppressions et création de postes :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	3
Administrateur hors classe	2
Administrateur	1
Directeur territorial	8
Attaché hors classe	2
Attaché principal	23
Attaché territorial	51
Attaché ou attaché principal	1
Attaché ou ingénieur territorial	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	22
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	13
Rédacteur	34
Cadre d'emplois des rédacteurs	2
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	22
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	25
Adjoint administratif	12
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	3
Bibliothécaire principal	1
Bibliothécaire	2
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur principal	9
Ingénieur	33
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3

Technicien	1
Agent de maîtrise principal	5
Agent de maîtrise	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1
Adjoint technique	1
Médecin (médecine préventive)	15
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Psychologue de classe normale	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1
Infirmier en soins généraux de classe normale ou de classe supérieure ou hors classe	1
Infirmier de classe supérieure (catégorie B)	1
Assistant socio-éducatif hors classe	1
Assistant socio-éducatif	14
Cadre d'emplois des assistants socio éducatifs	1
TOTAL DES EMPLOIS	325

3.2 Actualisation des modalités de mise en œuvre du télétravail/ Evolution du dispositif de télétravail

La délibération actuelle du CIG sur le télétravail date de 2016. Il était prévu, avant la crise sanitaire, de faire un état des lieux du dispositif en 2020.

Enfin, en mai 2020 un nouveau décret a été publié qui a assoupli les modalités du télétravail.

En conséquence le CIG actualise ses modalités de mise en œuvre du télétravail.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, autorise l'actualisation des modalités de mise en œuvre du télétravail du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, à compter du 1^{er} février 2021 et approuve l'accord individuel de télétravail.

4- Affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires

4.1 Présentation du bilan de l'année 2019 de la délégation de service public de publications du Centre (rectificatif de la délibération 2020-61 du 24 novembre 2020)

Au titre de la délégation de service public pour l'exercice 2019, une redevance de 227 907 euros est due au CIG petite couronne.

Dans le cadre de la convention relative à la publication d'*Annales corrigées des concours* passée avec différents centres de gestion, le CIG reverse à ces derniers une partie de la redevance perçue. La DILA verse un pourcentage du montant des ventes à ses attachés commerciaux pour la commercialisation des ouvrages. Une erreur matérielle sur le calcul de ce pourcentage ayant été observée, le montant doit être révisé en faveur des centres de gestion partenaires avec un différentiel positif de 1 848,48 €. La délibération 2020-61 du 24 novembre 2020 doit faire l'objet du rectificatif suivant :

Montant du reversement:

- CIG grande couronne :	5 460,99 €
- Centre départemental de gestion de la Seine-et-Marne :	2 778,32 €

soit un total de **8 239,31 €**.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte de la redevance à reverser aux centres de gestion.

4.2 Habilitation du président à ester en justice, dans le contentieux l'opposant à Madame GUILLERMIN, candidate à l'examen professionnel de Bibliothécaire principal

Aux termes de l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié le Conseil d'administration décide de toute action en justice ; aux termes de l'article 28 du même décret le président représente le centre en justice.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'agir en justice et habilite le président à représenter le centre dans le contentieux l'opposant à Madame GUILLERMIN, candidate à l'examen professionnel de Bibliothécaire principal.

5- Emploi

5.1 Modification de la convention-type de période de préparation au reclassement, actualisation des tarifs

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte la convention modifiée et l'avenant annexé et approuve la tarification du conseil en orientation professionnelle comme suit :

	Prestation	Tarif
Remobilisation	Conseils à la collectivité	Inclus
Connaissances des métiers	Présentation des métiers de la FPT	Inclus
	Période d'observation/d'immersion dans une autre collectivité	Inclus
Entraînement pour candidatures et entretiens	En collectif : une demi-journée Atelier CV et une demi-journée lettres de motivation et Atelier entretiens de recrutement	Inclus
Conseil en Orientation Professionnelle	3 entretiens espacés d'une semaine ou 2 semaines + une rencontre de restitution auprès de la collectivité. ✓ analyse et synthèse du parcours : formation, parcours professionnel et extra-professionnel de l'agent ✓ compétences/manques repérés ✓ étude approfondie de postes, mesure des écarts ✓ à partir de pistes réalistes, préconisations de formations, d'environnement de travail, et de postes adaptés	Sur devis (100 €/heure nets)
Accompagnement individualisé adapté	Entretiens individualisés au CIG, adaptés en fonction des besoins de la collectivité et de la situation de l'agent.	Sur devis (100 €/heure nets)
Accompagnement spécifique	Accompagnement dans la sollicitation de prestataires spécialisés et dans la saisie des aides du FIPHFP	Inclus

5.2 - Modification de la convention-type de prestation de service "conseil en orientation professionnelle"

Par délibération en date du 25 juin 2019, le Conseil d'administration a approuvé la modification de la convention de la prestation optionnelle de conseil en orientation professionnelle créant un 2^{ème} niveau d'intervention :

Il est proposé de modifier l'article 6 de la convention relatif à la participation financière afin d'en préciser les modalités.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve la convention de conseil en orientation professionnelle ainsi modifiée.

6- Affaires générales

6.1 Désignation des représentants du CIG auprès du GIP informatique des centres de gestion

En tant que membre du GIP Informatique des Centres de Gestion, le CIG doit désigner ses représentants au sein de l'établissement à raison d'un titulaire et d'un suppléant.

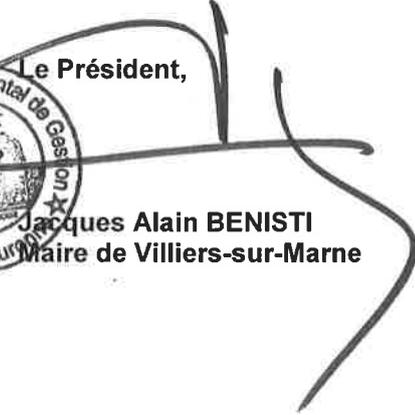
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne Monsieur Jacques Alain BENISTI, en qualité de représentant titulaire pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP, et Monsieur Philippe LAUNAY, en qualité de représentant suppléant.

6.2 Désignation des représentants du CIG auprès de la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG)

En tant que membre de la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la fonction publique territoriale, le CIG doit désigner deux vice-présidents pour assister le Président lors des assemblées générales.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne Monsieur Anthony MANGIN et Monsieur Philippe LAUNAY en qualité de vice-présidents représentants du CIG à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG).

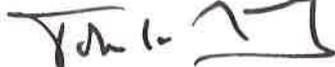
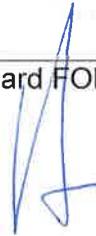
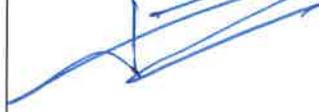
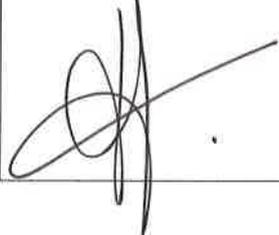
Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne



Signature des membres du Conseil d'administration

Sabrina ASSAYAG Procuration à M. Carel 	Nadège AZZAZ Excusée	Jeanne BECART Excusée	Belaïde BEDREDDINE 
Jacqueline BELHOMME 	Fernand BERSON Procuration à M. Benisti 	Jean-Luc CADDEDU Excusée	Pierre-Olivier CAREL 
Luc CARVOUNAS Représenté par M. Fillol (suppléant) 	Christine CERRIGONE Procuration à M. Launay 	Marie CHAVANON Excusée	Patrick DE LA MARQUE 
Catherine DESPRES 	Jean-François DUFEU 	Bernard FOISY 	Jean-Christophe FROMANTIN Excusée
Julie FOURNIER Excusée	Rahnia HAMA 	Françoise KERN 	Mme KIROUANI Procuration à Mme Despres 
Laurent LAFON 	Philippe LAUNAY 	Philippe LAURENT -Excusée Procuration à M. MANGIN 	Anthony MANGIN 
Séverine MAROUN 	Frédéric MOLOSSI Excusée	Igor SEMO 	Aurore THIROUX 

Signature du représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris :

Monsieur Marc JOINOVICI

